

Gestion des prélèvements urgents au sein du laboratoire d'Anatomocytopathologie

1 Objectif

Définir les modalités pour gérer l'analyse d'un prélèvement urgent.

Ecourter le plus possible le délai entre le prélèvement reçu au laboratoire et le résultat rendu par le pathologiste afin de pouvoir rendre un premier diagnostic au médecin prescripteur et /ou préleveur.

2 Domaine d'application

☞ Laboratoire d'anatomocytopathologie

3 Personnel concerné

☞ Médecins préleveurs ou prescripteurs

☞ Infirmiers

☞ Manipulateurs de radiologie

☞ Agents de service hospitaliers

☞ Techniciens de laboratoire

☞ Pathologistes

☞ Assistantes médicales

4 Actions à réaliser

☞ Les prélèvements urgents sont :

- l'examen extemporané : ACP-PROC-0020
- tout examen demandé en urgence par le prescripteur (IB ou extérieur)

☞ Le prélèvement avec la notion d'urgence peut provenir :

- du bloc opératoire
- des étages d'hospitalisation
- des étages de consultation
- d'une demande externe de l'institut

4.1.1 Exigences requises pour la prise en charge des urgences

4.1.1.1 Identification des examens urgents par le service émetteur

☞ Les examens urgents doivent être identifiés:

- Si c'est le cas, par l'inscription « **EXAMEN EXTEMPORANE** » sur la feuille de demande d'examen par le service prescripteur
- Pour tout autre examen urgent, par une étiquette « **URGENT** » collée sur la feuille de demande d'examen par le service prescripteur
- Par la personne acheminant le prélèvement au laboratoire et qui doit impérativement signaler, oralement, au technicien en charge de l'enregistrement des prélèvements, le caractère d'urgence.

4.1.1.2 Identification des examens urgents au sein du service d'Anatomocytopathologie

Le caractère urgent d'un examen peut être notifié de 2 façons :

Manuellement, en cochant la case « URGENT » sur la feuille de demande.

Informatiquement, sur le logiciel Ariane :

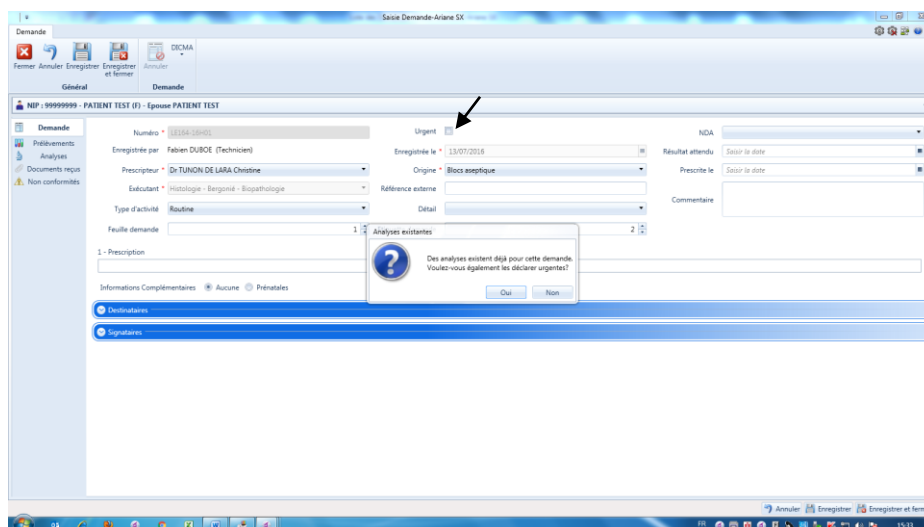
- Au moment de l'enregistrement, sur l'écran de « Demande », cocher la case « urgent ».
- A tout moment,

☞ Sur le panneau d'accueil du logiciel, au niveau de l'item « Recherche par numéro », scanner la feuille de demande ou saisir manuellement le numéro de demande.

☞ Sélectionner « Modifier demande »



☞ Cocher la case « urgent » et valider le message mentionnant des analyses déjà existantes à déclarer urgentes.



☞ Enregistrer et fermer

☞ La notion d'urgence est représentée par un gyrophare rouge devant le numéro d'examen



4.1.2 Prise en charge de l'examen urgent

Pour les examens urgents, autres que les extemporanés:

QUI	QUOI	COMMENT	DOCUMENT
Technicien macroscopie état frais	Enregistrer dès réception	Outil informatique	Enregistrement informatique des prélèvements en anatomocytologie sur le logiciel Ariane : ACP-PROC-0039
Technicien macro fixée	Mettre en cassette les prélèvements après fixation	Sous hotte macroscopie fixée	Mise en cassette des échantillons : ACP-FITC-0008
Technicien macro fixée	Lancer le cycle de déshydratation et imprégnation en paraffine des prélèvements	Mise en route : Automate ASP6025	Déshydratation et imprégnation en paraffine des échantillons : ACP-PROC-0007
Technicien poste enrobage	Procéder à l'enrobage des prélèvements en paraffine dès la fin du cycle de déshydratation et d'imprégnation en paraffine	Poste d'enrobage	Enrobage des échantillons : ACP-PROC-0018
Technicien poste de coupe	Réaliser les coupes tissulaires et lancement de la coloration le plus rapidement possible	Microtome (pour la coupe) Automate de coloration (pour la coloration)	Production de coupes tissulaires : ACP-PROC-0019 Coloration HES ACP-PROC-0002
Technicien poste de coupe	Contrôler et remettre en mains propres le « dossier patient » complet (lames + feuilles de demande d'examen) au pathologiste en précisant le caractère d'urgence	Outil informatique	Contrôle des lames colorées avec le logiciel Ariane : ACP-FITC-0005
Pathologiste	Interpréter puis dictée du compte-rendu (dictée numérique) ou saisie directe d'un compte rendu standardisé Remettre le dossier en mains propres aux assistantes médicales	Lecture au microscope	Interprétation des lames ACP-PROC-0028
Assistants médicales	Taper le compte rendu dicté par le pathologiste ou insérer le compte rendu standardisé Informé le pathologiste du compte rendu à signer	Outil informatique	Edition du compte rendu : ACP-PROC-0017
Pathologiste	Signature électronique du compte rendu	Outil informatique	
Assistants médicales	Transmettre le résultat aux différents secteurs concernés	Par l'assistant technique du laboratoire si prélèvement IB Par courrier si prélèvement externe	

Technicien poste enrobage	Archivage blocs et lames	Dans classeurs blocs et lames distincts	Stockage et archivage au laboratoire d'anatomocytopathologie ACP-PROC-0027
---------------------------	--------------------------	---	--

La prise en charge d'un examen urgent, hors extemporanées, dépendra de **l'heure de prélèvement** (temps de fixation minimum à respecter avant la prise en charge macroscopique), de **l'heure de réception au laboratoire** et de **la taille du prélèvement** (en fonction de la taille du prélèvement, la durée de fixation peut être plus longue).

En règle générale, un premier résultat à partir d'une interprétation de la lame HES peut être donné (cf tableau ci-dessous) :

	Jour de prélèvement	Durée minimale de fixation	Heure d'arrivée maximale au laboratoire	Résultat
Biopsies Formol	J	6h	J+1 avant 9h	J+1
Pièces opératoires de petite taille, adressés fixés	J	24h	J+1 avant 16h	J+2

Le délai du compte rendu définitif dépendra de l'utilisation ou non de techniques complémentaires : immunohistochimie (+24h), FISH (+48h), biologie moléculaire (+7 jours) et de la difficulté diagnostique.